



Communiqué de presse

Lézignan, 6 septembre 2018

Lézignan-Corbières : les vigneron coopérateurs s'unissent pour développer leurs éoliennes

Ils ont fait le choix de devenir des acteurs impliqués dans la transition énergétique de leur territoire, le Lézignanais

Que quoi s'agit-il ?

Un projet coopératif de 20 éoliennes (dont 5 en repowering) réparties en 4 parcs, pour une capacité totale installée de 50 MW, permettant de répondre à la consommation électrique annuelle de 69 500 habitants (chauffage inclus) soit l'équivalent de Carcassonne et de la région Lézignanaise, Corbières et Minervoise.

Ses communes d'implantations sont : Escales, Conilhac-Corbières, Tourouzelle, Montbrun-des-Corbières

Un constat : participer au développement de l'éolien dans le Lézignanais

Les vigneron coopérateurs de 3 structures, la cave Les 2 Terroirs de Tourouzelle et Escales, la cave L'Avenir de Montbrun-des-Corbières et la cave Le Chai des Vignerons de Lézignan-Corbières et Conilhac-Corbières, ont fait le choix de ne plus regarder tourner les éoliennes sans eux et s'unissent autour d'une structure, la SODEL.

La SODEL (Société de développement économique du Lézignanais) est l'aboutissement d'une coopération initiée en 2010 et fédère l'ensemble des adhérents des 3 caves, représentant près de 400 familles.

Afin de développer ses projets, la SODEL s'est associée à l'énergéticien EOS Wind et au bureau d'études ENERPOLE pour s'assurer des compétences en développement éolien et exploitation.

Une volonté : faire bénéficier le territoire des ressources inépuisables du vent

Le vent, énergie naturelle inépuisable, doit tout d'abord profiter aux acteurs paysagers que sont les agriculteurs locaux, avec de surcroît des retombées économiques pour les communes et la communauté de communes. « Notre territoire est particulier, balayé par le vent, autant valoriser cette ressource pour notre bénéfice commun » : Robert Brotot, membre fondateur de la Sodel.

Un projet coopératif, novateur en France : la vigne, acteur de la transition énergétique

Un partenariat innovant entre les vigneron coopérateurs de la SODEL et l'énergéticien EOS Wind permettra que :

- le capital de chaque société de projet (une pour chaque parc éolien) soit détenu, à leur création, à 40% par la SODEL et 60% par EOS Wind ;
- la SODEL ait le choix lors de la mise en service de chaque parc éolien entre céder sa participation ou rester actionnaire pour toute la durée d'exploitation.

Des retombées financières pour consolider la ruralité et pérenniser la viticulture

Ce projet permettra aux 3 caves, qui représentent un bassin d'emplois direct estimé à 500 personnes (permanents et saisonniers), de renforcer l'identité agricole et culturelle de la viticulture, activité emblématique de l'Aude.

Le projet de la SODEL ouvre des perspectives de développement et de modernisation concrètes pour les caves (modernisation des outils de production, pérennisation de l'activité viticole, organisation de circuits courts pour la vente de produits locaux).

Contribuer au développement économique du territoire

Des retombées sont anticipées dès la phase de construction, avant celles de la phase d'exploitation : entreprises intervenantes, sous-traitants, retombées indirectes pour le commerce local (restauration...), travaux de génie civil et d'entretien paysager des parcs, connexion au réseau électrique, stockage des composants d'éoliennes, activités de maintenance et d'exploitation. On considère qu'un parc éolien en exploitation génère en moyenne 3 emplois directs temps plein (par tranche de 20 MW) et des emplois indirects liés aux suivis environnementaux et à l'entretien des abords.

Contexte national et régional

La filière éolienne correspond à 12 065 MW installés en France fin 2017 et produit l'équivalent de la consommation domestique d'électricité de 12 millions de personnes (chauffage inclus). Elle emploie 15 870 personnes en France dans des fonctions pérennes, non délocalisables, et maintient un rythme de création d'emplois de +15,6% par an. Par ailleurs, la construction de chaque MW représente environ 250 000 € de retombée pour les entreprises sous-traitantes des secteurs des travaux Publics, du génie électrique, etc. (source France Energie Eolienne 2017).

La filière éolienne en Occitanie, c'est :

- une puissance installée de 1423 MW en 2017, soit plus qu'un réacteur nucléaire ;
- un investissement cumulé de 1.5 milliard d'euros depuis 15 ans ;
- 14 million d'€ de ressource fiscale annuelle générée au bénéfice des territoires ;
- plus de 1 560 emplois directs dans l'éolien ;
- l'équivalent de la consommation domestique d'1 million d'habitants.

Contact presse :

Florence Cailloux

06 20 69 21 42

contact@florencecailloux.com

